Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Bourgneuf-en-Mauges

Bourgneuf-en-Mauges : présentation de la commune

Références du dossier

Numéro de dossier : IA49011001
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2021, 2025
Cadre de l'étude : inventaire topographique Mauges-sur-Loire

Désignation

Aires d'études : Mauges-sur-Loire
Milieu d'implantation :

Historique

Aucune trace matérielle d'une occupation au Paléolithique n'a été retrouvée sur la commune. Cependant neuf haches polies découvertes peuvent attester au moins d'un passage de population sur le territoire au Néolithique. Lors d'un inventaire en 1926, Olivier Desmazières pointe le lieu-dit "les Chirons" qui pourrait potentiellement indiquer la présence d'un mégalithe, dont il ne subsisterait aucune trace connue. L'*Atlas des Patrimoines* recense cinq enclos et une fosse d'âge indéterminés au Plessis Pasquier, à la Coleraie, aux Chalonges Girault, et aux Petites Chalonges. Il mentionne également l'occupation du lieu-dit de la Boiverie entre l'époque protohistorique et gallo-romaine avec deux enclos funéraires.
La paroisse de Bourgneuf est sûrement érigée vers le XIIIe ou le XIVe siècle par l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (Malte), qui s'établit en ce lieu situé sur l'ancienne voie de la commanderie de Villedieu-la-Blouère à Angers assant par Beaupréau et Chalonnes, au lieu-dit de "la Commanderie" (*cf* : notice IA49059666). Célestin Port mentionne un "Bourge de Bourgneuf" en 1577. À cette époque, le hameau dépendait du diocèse d'Angers, du grenier à sel de Saint-Florent-le-Vieil et de la Commanderie de Villedieu dont le commandeur était le seigneur temporel de Bourgneuf. La paroisse ne possédait pas de maisons nobles mais le bourg disposait d'un petit hôpital fondé par la Commanderie, et possédait une cour de justice avec notaires, attestés dans les archives de la seigneurie du Plessis-Beuvreau (commune de Saint-Laurent-de-la-Plaine) : la "cour de Bourgneuf en Maulges" en 1593 et 1622.
Dans son ouvrage sur *Les Prêtres angevins*, le prêtre Joseph Grandet (1646-1724), décrit Bourgneuf au XVIIe siècle comme "une des plus petites et des plus pauvres paroisses de l'Anjou" perdue au milieu des bois du Plessis Raymond, du Teil et de la Baunière qui s'étendaient jusqu'au bourg composé d'environ 50 habitants. Cette dernière se composait seulement de quelques borderies, et d'une seule métairie (la Roche) qui entouraient le bourg. Elle ne figure pas sur la carte *Ducatus Andegavensis (Auctore Licimo Guyeto Andegavense)* du cartographe Lézin Guyet du XVIe siècle, ni sur la *Carte générale du duché d'Anjou* du XVIIe siècle, ce qui trahit de sa faible importance à l'époque médiévale.
Elle possédait une ancienne église orientée qui se situait à l'emplacement de l'actuelle, mais de taille très inférieure, décrite comme appartenant au XIIIe siècle. Elle s'accompagnait d'un presbytère, semble-t-il situé au même emplacement que l'actuel et d'un cimetière en face de son entrée, à l'angle de la rue de la Vendée et de Jeanne Grimault. Aujourd'hui à la sortie du bourg en direction de Sainte-Christine, ce dernier est déplacé dans le deuxième quart du XIXe siècle au moment de la reconstruction de l'église. Même si le statut de "paroisse" est certain, le sort de la cure est confus, dont le fonctionnement est parfois abandonné aux paroisses voisines (La Pommeraye, Saint-Laurent-de-la-Plaine). Certains curés, en effet, nommés à la cure de Bourgneuf ne résidaient pas dans la paroisse, et en délaissaient sa conduite à autrui. D'ailleurs, Pierre Menuau, vraisemblablement curé de Bourgneuf, est noté "prêtre et chapelain de Bourgneuf" dans son acte de décès en 1686 : ces termes qui ne se rattachent pas à la circonscription d'une paroisse témoignent de cette ambiguïté au fil des siècles.
À la Révolution, la paroisse est supprimée le 20 mars 1790 par le district de Saint-Florent-le-Vieil, et annexée par l'évêque à celle de Saint-Laurent-de-la-Plaine. Toutefois, cette disposition est réellement ratifiée par les ordonnances du 22 octobre 1802 et du 20 février 1809 de Charles Montault, évêque d'Angers, en application des termes du Concordat (*cf* : annexe). Peu après, les habitants sont contraints de remettre aux marguilliers de la paroisse de Saint-Laurent-de-la-Plaine, leur cloche et ornements d'église (*cf* : liste en annexe). Toutefois, le conseil de fabrique s'engage à rendre la petite cloche de

1660 si la paroisse de Bourgneuf venait à se reformer, ce qui fut le cas puisque cette dernière est présente dans l'église actuelle. Très rapidement, la volonté de reformer la paroisse se manifeste, une pétition des habitants est adressée au nouvel évêque, Guillaume Angebault, qui partage leur souhait. En 1846, sa rencontre avec Jeanne Grimault, notable de Saint-Laurent-du-Mottay, est décisive puisque celle-ci lui offre de consacrer une partie de sa fortune à une bonne œuvre. Il est décidé que ses fonds serviront à reconstruire l'église de Bourgneuf, son presbytère, à acheter un terrain pour le nouveau cimetière ainsi que des objets de culte, tout ceci à des fins de légitimer la (ré)érection du village en paroisse. Les travaux de la nouvelle église débutent dès 1847 sur les plans de l'architecte Sébastien-Michel Dellêtre, et le statut de paroisse est ratifié cette même année par ordonnance de l'évêque le 28 avril 1847. À cette période, Bourgneuf est décrite comme "une vraie bourgade de 558 habitants dont les maisons pour la plupart neuves et de bonne apparence s'alignent le long des routes de Sainte-Christine, Saint-Quentin, la Pommeraye et Saint-Laurent-de-la-Plaine."
Sitôt la réérection de la paroisse au milieu du XIXe siècle, le souhait d'être reconnu en tant que division administrative par l'Etat fait sens. Une pétition par le curé est lancée en mai 1849, signée des habitants et de cinq maires des communes voisines. La pétition fait valoir le trop grand éloignement de la paroisse avec les communes de La Pommeraye et de Saint-Laurent-de-la-Plaine auxquelles elle est rattachée : "[...] les plus rapprochés de leur commune respective se trouve à 3 km, les autres à plus de 4, 5, 6 jusqu'à 8 km, tandis que de Bourgneuf ils ne sont que de 1, 2, les plus éloignés de 4 km. Vous comprenez M. le Préfet le grave inconvénient pour toute cette population [...] de ne pouvoir communiquer avec ces communes qu'avec bien des fatigues, et une grande perte de temps. Obligés que nous sommes d'assister aux offices de notre paroisse, bien des annonces des arrêtés du gouvernement, et de la Préfecture et de la commune sont publiées, dont nous ne pouvons avoir aucune connaissance." La pétition s'appuie également sur les atouts de la paroisse : des structures déjà existantes et financées sans le concours de l'Etat (église, presbytère, cimetière, école…) ainsi qu'une position stratégique "situé au point d'intersection de deux grandes routes, [Bourgneuf] est le centre le plus fréquenté sans conteste de toute la contrée".
La procédure dure quelques années non sans difficulté, les communes concernées refusant d'abord d'être amputées d'une partie de leurs territoires. À la suite d'enquêtes "*de commodo et incommodo*" et la formation de commissions syndicales dans les communes, un premier dossier de demande est déposé en préfecture et approuvé par le préfet, M. Vallon, qui le renvoie à son tour pour validation au ministre de l'Intérieur qui, lui, à la désolation de tous, le rejette une première fois en 1853. L'année suivante, une nouvelle demande est portée au préfet par dix notables locaux dont trois sont issus de la famille des Clémenceau [de la Lande], propriétaire des fours à chaux de Montjean-sur-Loire, et du château du Martreil de Saint-Christine. En outre, le projet est appuyé par de nouveaux éléments dont un besoin urgent d'autorité dans la paroisse : "un rapport de M. le juge de paix du canton [...] signale Bourgneuf comme le district le plus fécond en délits", en lien avec sa forte activité économique : "les nombreuses transactions que le commerce si important des engrais, de chaux, et surtout de bœufs y opère (peut-être 1 000 bœufs gras s'y livrent chaque semaine, et plusieurs centaines de mille francs s'y déposent et s'y versent)". Toutefois, la demande est de nouveau rejetée par le ministère en juillet 1854 qui ne trouve pas dans les éléments du dossier la nécessité absolue à la création d'une commune. Le dossier est rejeté une troisième fois en 1855 puis une quatrième en 1863. La demande finira finalement par aboutir le 17 mai 1865, après plus de dix ans de démarches administratives.
Dès 1861, le département décrète l'établissement et l'exploitation de voies ferrées reconnues d'intérêt local et public, dont le réseau du "Petit Anjou" qui se composait d'une ligne allant de Saint-Jean-de-Linières à Beaupréau en passant par Bourgneuf-en-Mauges. Une délibération du conseil municipal d'août 1882 valide l'emplacement choisi pour établir la gare. La ligne est construite après 1897, année d'expropriation des propriétaires des terres concernées par le tracé. La voie ferrée arrive par l'est, venant de Saint-Laurent-de-la-Plaine, en suivant la route départementale n° 762, puis contourne le bourg par le nord, passe par les Bareilleries et poursuit juste au-dessus de la ferme du Theil avant de rejoindre la route départementale n° 17 au-dessous des Challonges Girault, et de descendre vers Saint-Quentin-en-Mauges en passant entre les fermes des Grandes Challonges et de la Cheminerie. Les voies du Petit Anjou transporteront à la fois des marchandises et des voyageurs. La gare, visible sur des cartes postales du début du XXe siècle, est bâtie en 1902 selon le registre des augmentations de la commune (1865 D 605) accompagnée d'une halle aux marchandises, d'une voie desservant la halle et de deux voies de changement. Le réseau est totalement fermé le 18 octobre 1847, la gare est aujourd'hui intégrée comme maison dans le tissu urbain.
L'économie de Bourgneuf-en-Mauges est presque exclusivement agricole. En 1876, sur 659 habitants, 587 vivent directement ou indirectement de l'agriculture (89 %), 24 des transports et du commerce (4 %), 21 de l'industrie (3 %). 11 habitants vivent de leurs rentes, 10 de professions diverses ou libérales, et 6 sont sans professions ou non catégorisés.
La commune, d'abord nommée "Bourgneuf", devient "Bourgneuf-en-Mauges" dès 1896 afin d'éviter les confusions avec l'hameau de "Bourgneuf" dans la commune de la Chapelle-Saint-Laud.

Description

Bourgneuf-en-Mauges fait partie de la commune nouvelle de Mauges-sur-Loire depuis 2016, et de l'arrondissement de Cholet. Les communes limitrophes sont Saint-Laurent-de-la-Plaine à l'est, Sainte-Christine et Saint-Quentin-en-Mauges au sud, et La Pommeraye au nord.

Située au sud-est de Mauges-sur-Loire, Bourgneuf est une commune implantée sur un plateau, appartenant à l'unité paysagère du bocage maugeois. Elle s'étend sur une superficie de 1 164 hectares, dont 18 ha. en taillis et 12 ha. de vignes (chiffres en 1965). Elle est parcourue par plusieurs ruisseaux dont le ru de la Brissonnière, affluent du ru des Moulins, et du Saint-Denis au nord, le ru du Juret au sud-est et le ru de la Soucière, affluents du Jeu, au sud-ouest. Le bourg se situe sur un plateau assez plat, à l'extrême est de la commune, dont le point central est un nœud de circulation majeur de routes départementales, ponctué par l'église du village. Il est traversé par trois voies principales dont venant du nord, la route départementale 15 menant à La Pommeraye, venant de l'ouest, la route départementale 17 menant à Saint-Quentin-en-Mauges et plus au sud, la route départementale 762 menant de Saint-Laurent-de-la-Plaine à Sainte-Christine.
Un seul espace naturel remarquable sur la commune fait l'objet d'une protection réglementaire : l'étang de la Brissonnière (ZNIEFF II). Le sous-sol du territoire est constitué majoritairement d'altérites en place ou déplacées des plateaux et des versants, composées d'argiles et de silts argileux micacés avec des fragments et des blocs de quartz. De plus, certaines localités sont traversées par des sols de colluvions de fond de vallon composés de graviers, blocs, limons argileux et argiles, ainsi que des micaschistes à chlorite, séricite, plus ou moins biotite et grenat. Quatre carrières (à l'abandon) sont recensées sur la commune par le Bureau de recherches géologiques et minières.
En 1872, la population totale était de 659 habitants répartis dans 126 maisons dont 254 habitants dans le bourg et 405 habitants de façon éparse (écarts, lieu-dit). Les plus gros hameaux de la commune étaient ceux des Chalonges Girault (25 habitants, 4 maisons), des Grandes Chalonges (23 habitants, 4 maisons) et du Theil (22 habitants, 4 maisons). En 1990, la population totale était de 663 habitants pour 180 maisons dans le bourg ; et de 680 habitants en 2013.
Une vingtaine d'exploitations agricoles sont encore présentes aujourd'hui sur le territoire. Elles vivent en majorité d'élevage bovins (dont vaches laitières) et de volailles (dont production d'œufs) mais aussi de productions céréalières. On dénombre également une exploitation fruitière et une horticulture sur le territoire.

Protections Monuments historiques et Sites

Le territoire de Bourgneuf-en-Mauges, comme l'ensemble de la commune nouvelle de Mauges-sur-Loire, est par ailleurs considéré comme une zone de présomption de prescriptions archéologiques (ZPPA).

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives municipales de Bourgneuf-en-Mauges ; B 2. **Création de la commune : procès verbaux, délibérations, correspondances (1837-1854).**

- Archives municipales de Bourgneuf-en-Mauges ; 1 F 1/1. **Recensements de la population : états récapitulatifs (1866-1936).**

- Archives municipales de Bourgneuf-en-Mauges ; 2 M 5. **Eglise : liste récapitulative des travaux, plans, pièces financières, correspondances. 1995-2014. Histoire de la commune : le livret de la paroisse par l'abbé Guinhut et "Bourgneuf-en-Mauges de 1347 à 1975" de Elce.**

- Archives municipales de Bourgneuf-en-Mauges ; 2 O 1. **Chemin de fer : construction de la voie ferrée (1872-1897).**

Documents figurés

- **Extrait de la carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de "Marie-Antoinette", XVIIIe siècle.** (Bibliothèque nationale de France).

- **Carte géologique**, éch. 1/50 000e. (Bureau de Recherches Géologiques et Minières).

- **Carte IGN**, éch. 1/25 000e. (Institut national de l'information géographique et forestière).

- **Photographies aériennes de la France de 1950 à 1965.** (Institut national de l'Information Géographique et Forestière).

- **Carte de l’état-major (1820-1866).** (Institut national de l'information géographique et forestière).

Bibliographie

- COMMUNE DE MAUGES-SUR-LOIRE. **Plan local d'urbanisme : rapport de présentation**, tome 1, Mauges-sur-Loire : 2019.

- GABORY, Olivier, BRAGUIER, ALain, COLLIN, Guy. **L'histoire des Mauges avant l'histoire. Préhistoire - Protohistoire (Maine-et-Loire)**, Beaupréau-en-Mauges, 2022.

- GRANDET, Joseph. **Les saints prêtres français du XVIIe siècle,** troisième série (prêtres angevins), Angers : Germain et G. Grassin et Paris : A. Roger et F. Chernoviz, 1898, 388 p.

- GUINHUT, A. **Notice historique sur Saint-Laurent-de-la-Plaine**. Angers : J. Siraudeau, 1909.

- PORT, Célestin. **Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire**, 3 vol., Paris-Angers, 1874-1878 ; réédition, mise à jour et augmentée (coll.), 4 vol., Angers : 1965-1989 ; supplément (Sarazin, André), 2 vol. Angers : 2004.

Périodiques

- MARAIS, Jean-Luc. **La dernière création de commune en Maine-et-Loire : Bourgneuf, 1865**. *Archives d'Anjou : mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, décembre 2014, n°17.
p. 33-44

Annexe 1

Ordonnance du 20 février 1809 de l'évêque d'Angers, Charles Montault, ratifiant la suppression de la paroisse de Bourgneuf

Charles Montault par la Miséricorde divine et la Grâce du Saint-Siège évêque d'Angers.
Vu le décret impérial du 28 août 1808 qui maintient la suppression déjà opérée par nous le 30 vendémaire an XI (22 octobre 1802) de l'ancienne paroisse de Bourgneuf réunie à celle de Saint-Laurent-de-la-Plaine. Nous avons statué et ordonné ce qui suit :
I - L'ancienne paroisse de Bourgneuf supprimée fait partie de la paroisse succursale de Saint-Laurent-de-la-Plaine et y est annexée.
II - Il est défendu à tout prêtre, quelque titre ou pouvoir qu'il ait eu ci-devant, d'exercer aucune fonction paroissiale dans le territoire dudit Bourgneuf au préjudice et sans le consentement du desservant de Saint-Laurent-de-la-Plaine par nous nommé.
III - Et sera notre présente ordonnance lue et publiée au prône de la messe paroissiale de Saint-Laurent-de-la-Plaine, le dimanche qui en suivra la réception afin que personne n'en prenne cause d'ignorance.
Donné à Angers, en notre palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 20 février 1809.
Charles, évêque d'Angers
J. Quincé, secrétaire

Annexe 2

Liste des objets transportés de l'église de Bourgneuf dans celle de Saint-Laurent-de-la-Plaine (selon l'ordonnance du 30 juillet 1812).

Liste des objets transportés de l'église de Bourgneuf dans celle de Saint-Laurent-de-la-Plaine (selon ordonnance du 30 juillet 1812) :
- Quatre chasubles et deux chapes
- Deux antiphonaires et un processionnal

- Un petit ciboire, un petit ostensoir dont le pied peut servir à la Vraie Croix, le tout en argent, un crucifix en cuivre et une croix de même métal, un peu disloquée, qu'on met à la fausse châsse les jours de service
- Quatre chandeliers en cuivre
- Un encensoir avec sa navette, le tout en cuivre, et une petite sonnette
- La petite cloche achetée en 1660, transportée à la chapelle de Notre-Dame de la Charité en 1821.

Annexe 3

Ordonnance du 28 avril 1847 de l'évêque d'Angers, Guillaume Angebault, ratifiant le rétablissement la paroisse de Bourgneuf

Guillaume Laurent Louis Angebault, par la Miséricorde divine et la Grâce du Saint-Siège apostolique évêque d'Angers
Vu les articles 60 et 61 de la loi du 18 germinal an X
Vu l'ordonnance royale du 24 avril 1847 qui autorise l'érection en succursale de l'église de Bourgneuf
Considérant que l'église de Bourgneuf était autrefois desservie comme annexe de la paroisse de Saint-Laurent-de-la-Plaine, que le presbytère et ses dépendances n'ont point été aliénés, que le village se trouvant au point d'intersection de deux grandes routes nouvellement ouvertes de nombreuses constructions s'y élèvent, et que sous peu il égalera en population les bourgs circonvoisins ; que cette localité devenant un point central et important il est nécessaire sous le rapport moral et religieux qu'un prêtre y réside et qu'on y trouve aux jours fériés tous les exercices du culte et les instructions d'un pasteur ; considérant que l'érection sollicitée faciliterait l'accomplissement des devoirs religieux à une population nombreuse répartie dans vingt-trois métairies qui se trouvent notablement plus éloignées de leur église paroissiale actuelle qu'elles ne le sont de celle de Bourgneuf ;
Considérant que les adjonctions demandées laisseront encore une population de 3 200 âmes à La Pommeraye et de 1 200 âmes à Saint-Laurent.
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :
Article I
L'église de Bourgneuf est distraite de celle de Saint-Laurent-de-la-Plaine
Article II
L'église de Bourgneuf est érigée en succursale
Article III
La succursale de Bourgneuf se composera du seul, mais de tout le territoire qui comprend le village du même nom et les métairies dont les noms suivent : le Theil, la Saulaie, la Grande et la Petite Marotière, les Landes, le Ronceray dans la commune de Saint-Laurent-de-la-Plaine ; la Coleraye, le Grand et le Petit Tout-Fleuri, le Plessis-le-Boeuf, le Plessis-Macé, la Jametière, la Tréboichère, la Baunière, la Cheminerie, Chanteloup, la Racrie, la Jarriaie, la Soucière, les Grandes et Petites Chalonges dans la commune de La Pommeraye.
Article IV
Expédition de notre présente ordonnance sera adressée à M. le Préfet de Maine-et-Loire, à messieurs les desservants de la Pommeraye, de Saint-Laurent-de-la-Plaine et de Bourgneuf pour y être lue au prône de la messe paroissiale, le dimanche qui en suivra la réception et déposée aux archives de leur fabrique respective.
Donné à Angers, en notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire le vingt-huit avril de l'an mil hui cent quarante sept.
Guillaume, évêque d'Angers
Jh. Menard, secrétaire

Illustrations

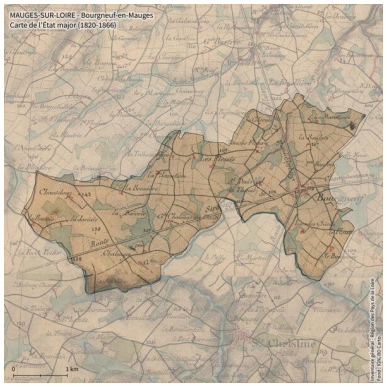

Carte d'État major (détail), 1920-1866.

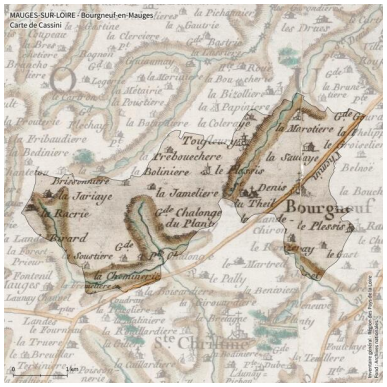

Carte de Cassini (détail), 1763-1769. Dess. Théo Ben Makhad

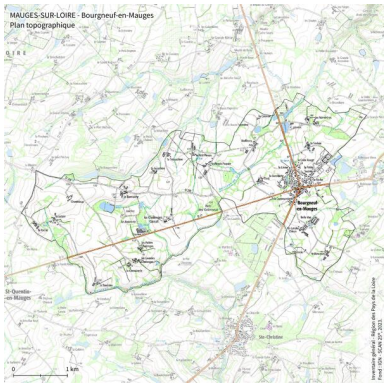

Carte topographique (détail). Dess. Théo Ben Makhad

Dess. Théo Ben Makhad
IVR52_20234900296NUDA

IVR52_20234900295NUDA

IVR52_20234900298NUDA

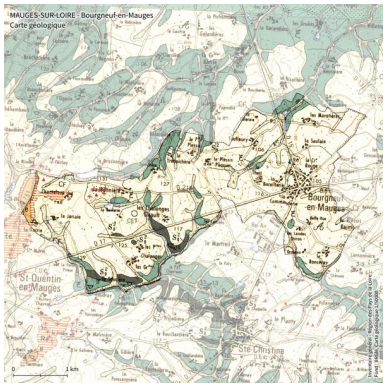

Carte géologique au 1/50000.
Dess. Théo Ben Makhad
IVR52_20234900294NUDA

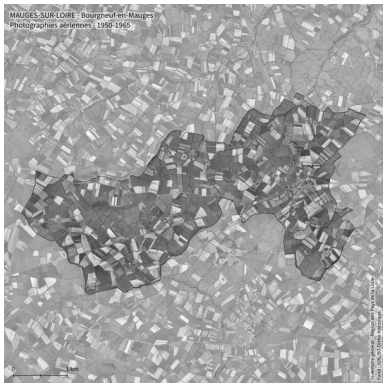

Photographies aériennes, 1950-1965.
Dess. Théo Ben Makhad
IVR52_20234900297NUDA

Nœud de circulation du bourg
de Bourgneuf-en-Mauges.
Phot. Armelle Maugin
IVR52_20244900432NUCA

Affluent de la Brissonnière,
vers le Petit Plessis.
Phot. Armelle Maugin
IVR52_20254901056NUCA

Croix de chemin et écart
de la Touche Fleury.
Phot. Armelle Maugin
IVR52_20254900662NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :
Mauges-sur-Loire : présentation de l'aire d'étude (IA49010997)
Les croix monumentales et monuments de Bourgneuf-en-Mauges (IA49011470) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges
Les maisons et les fermes de Bourgneuf-en-Mauges (IA49011388) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges
Oeuvres en rapport :
Ancien presbytère, actuellement maison (IA49011469) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, 1 et 1 bis rue de Vendée
Atelier de forgeron Angebault, 9 rue d'Anjou (IA49059616) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, 9 bis rue d' Anjou
Commanderie d'hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem de Bourgneuf-en-Mauges (IA49059666) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, la Commanderie
Ecart, les Plessis (IA49059670) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, les Plessis
Ecart de la Touche Fleury (IA49059669) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, Touche Fleury
Ecole de filles, 9 rue de la Loire (IA49011474) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, 9 rue de la Loire
Ecole de garçons et mairie, actuellement mairie de Bourgneuf-en-Mauges (IA49011038) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, 5 rue de Vendée
Église paroissiale Notre-Dame de Bourgneuf-en-Mauges (IA49011037) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, 1 place de l' Église
Ferme, dite de l'Ormeau (IA49059668) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, l' Ormeau

Ferme, Saint-Denis du Theil (IA49059634) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, Saint-Denis du Theil
Le bourg de Bourgneuf-en-Mauges (IA49011387) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges
Maison, 13 rue de la Loire (IA49011477) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, 13 rue de la Loire
Maison, 2 rue de Vendée (IA49059667) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, 2 rue de Vendée
Maison, 4 rue de Vendée (IA49011476) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, 4 rue de Vendée
Maison puis mairie et école de garçons (IA49059624) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, 18 rue Jeanne-Grimault
Monument aux morts de la guerre de 1914-1918 de Bourgneuf-en-Mauges (IA49011055) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bourgneuf-en-Mauges, Cimetière, RD 762

Auteur(s) du dossier : Mathilde Vozza, Marie-Charlotte Cavaca
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Commune de Mauges-sur-Loire

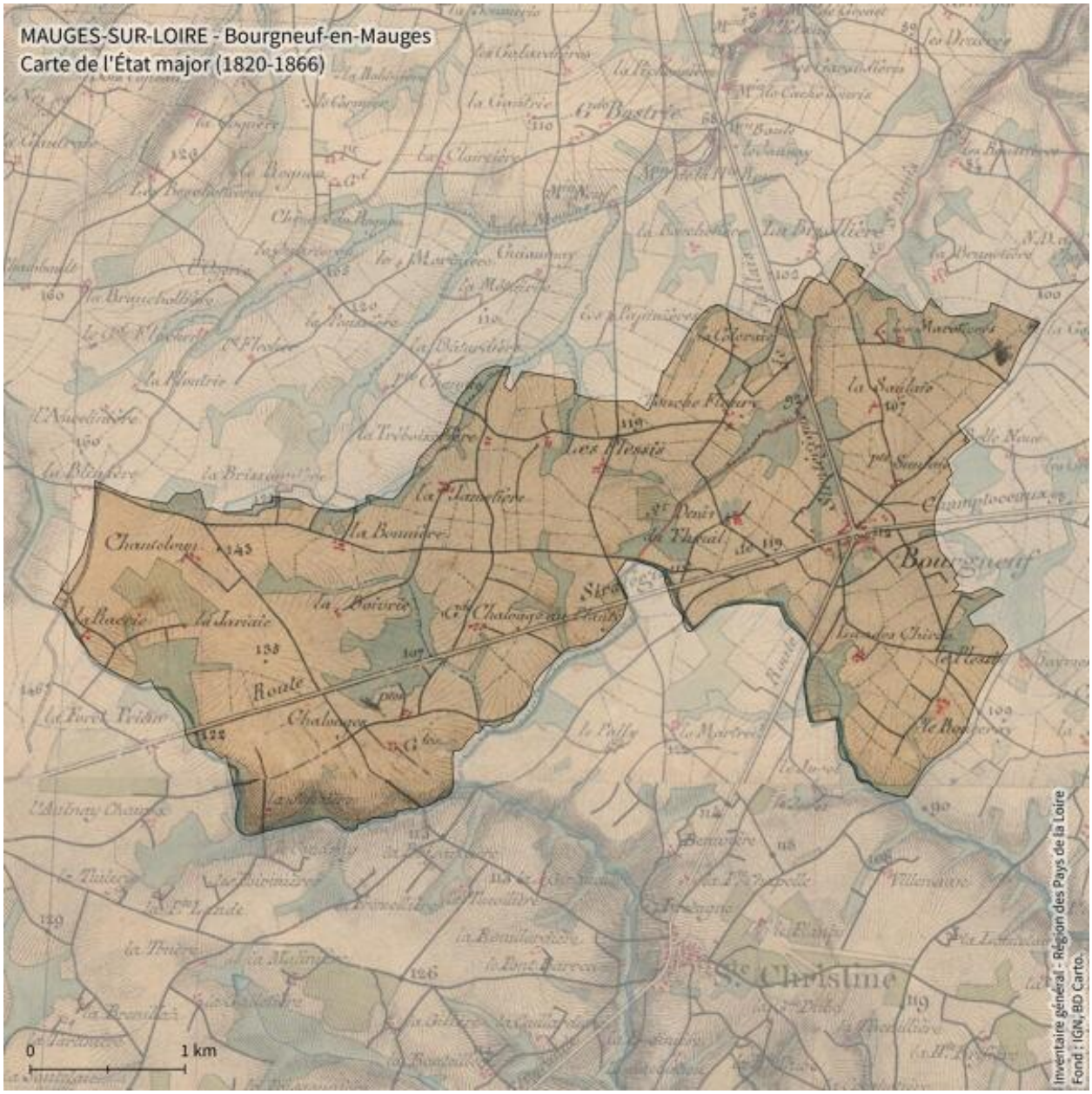

Carte d'État major (détail), 1920-1866.

IVR52_20234900296NUDA
Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

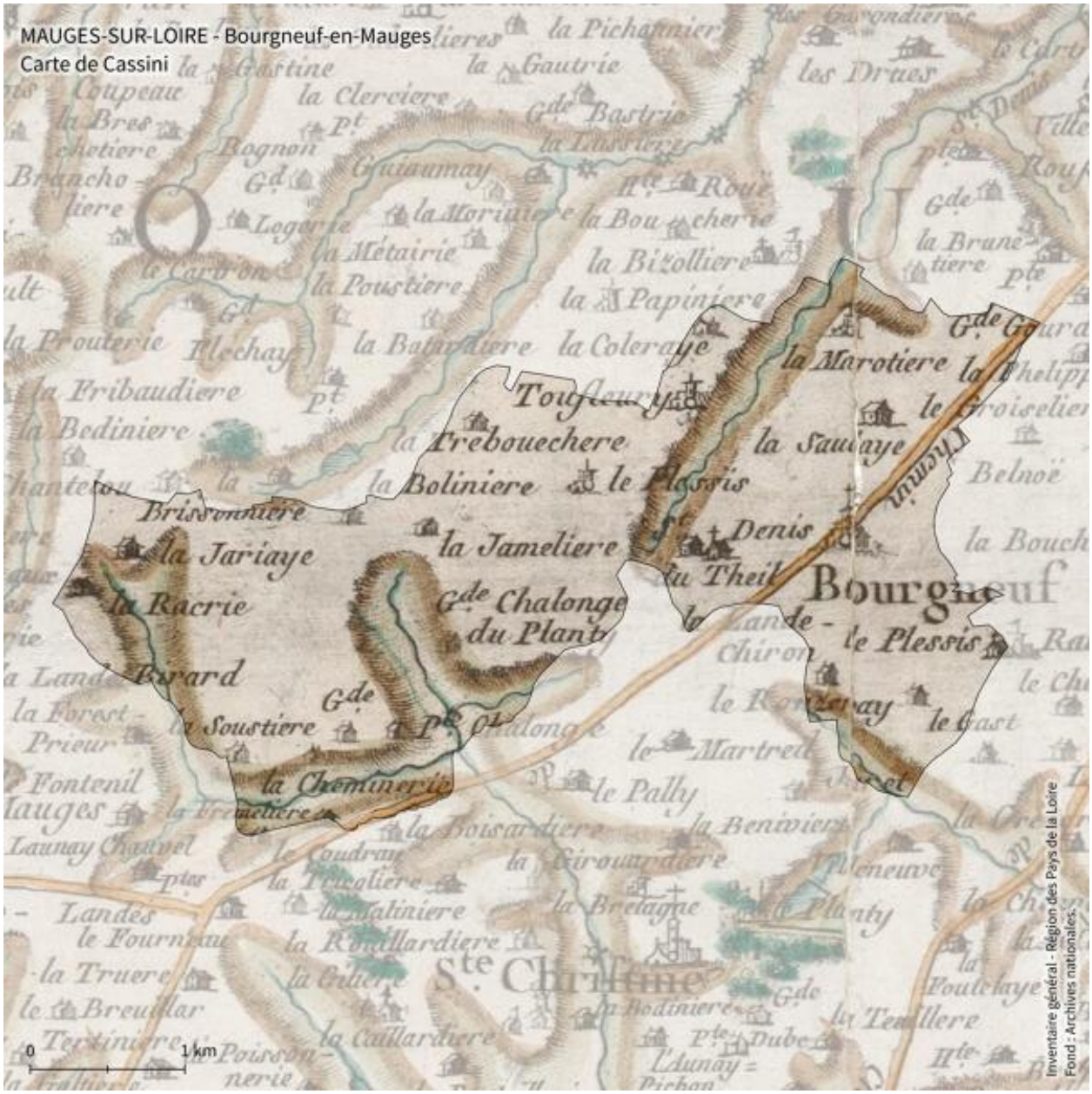

Carte de Cassini (détail), 1763-1769.

IVR52_20234900295NUDA
Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

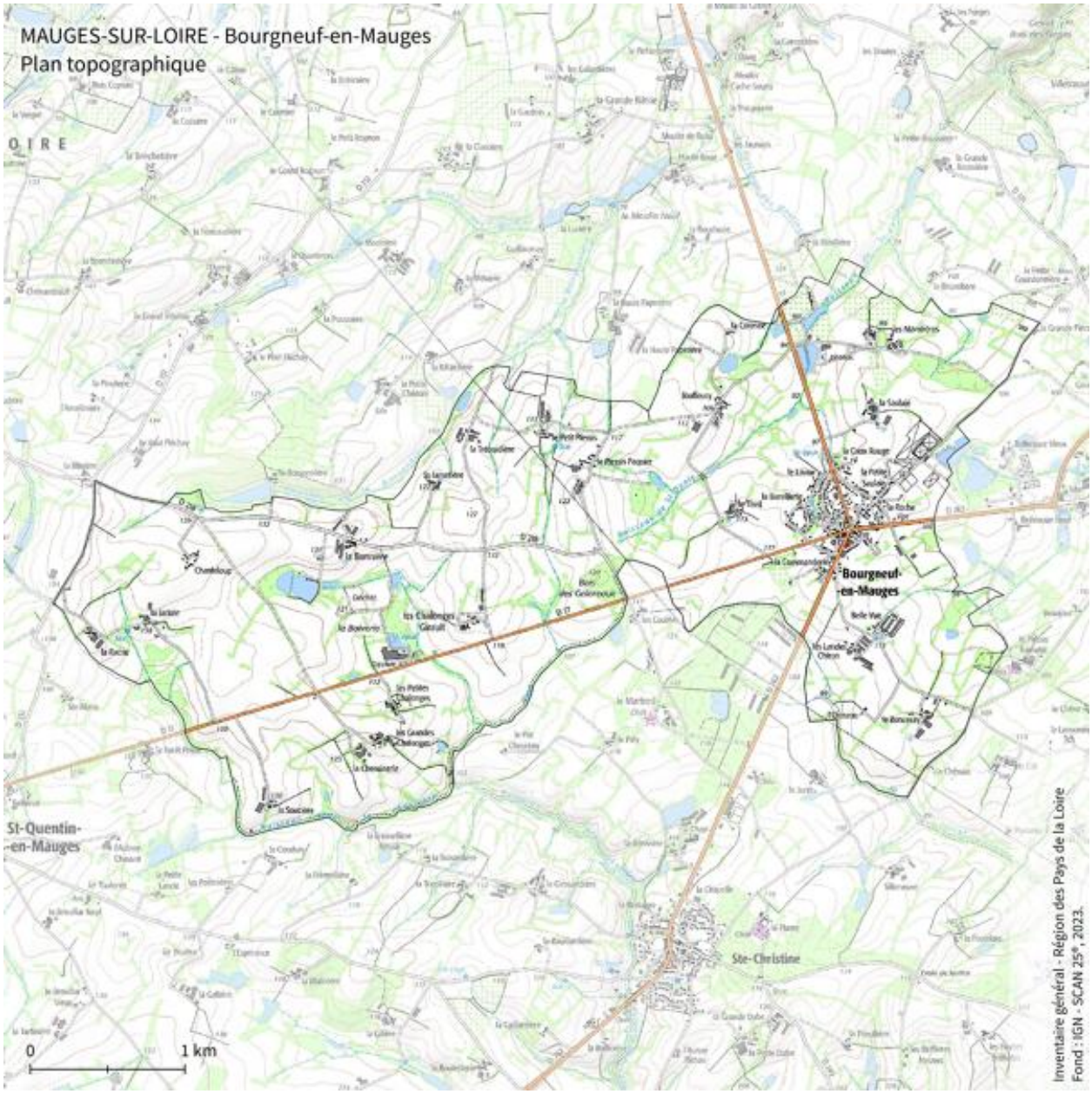

Carte topographique (détail).

IVR52_20234900298NUDA
Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

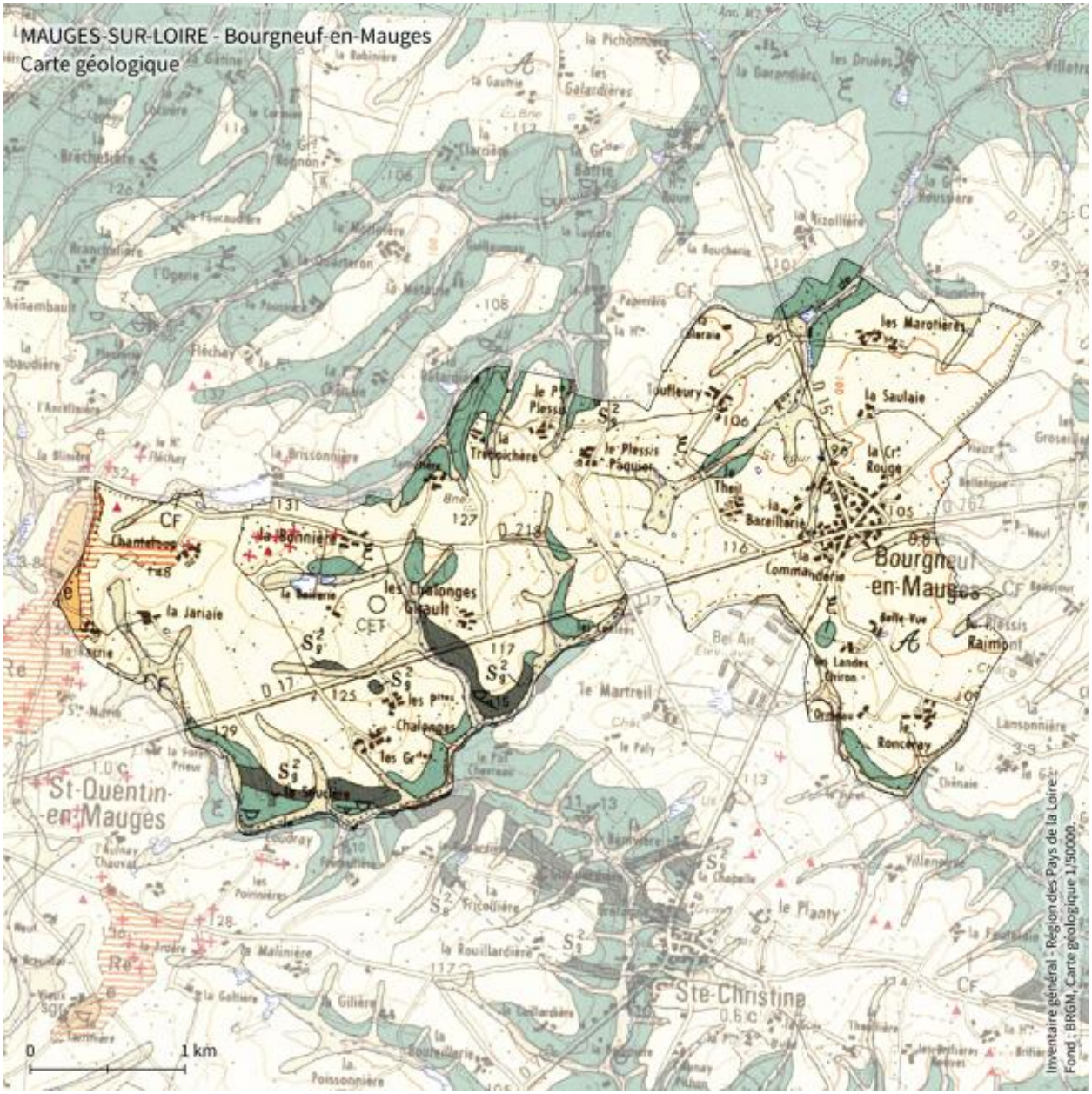

Carte géologique au 1/50000.

IVR52_20234900294NUDA
Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

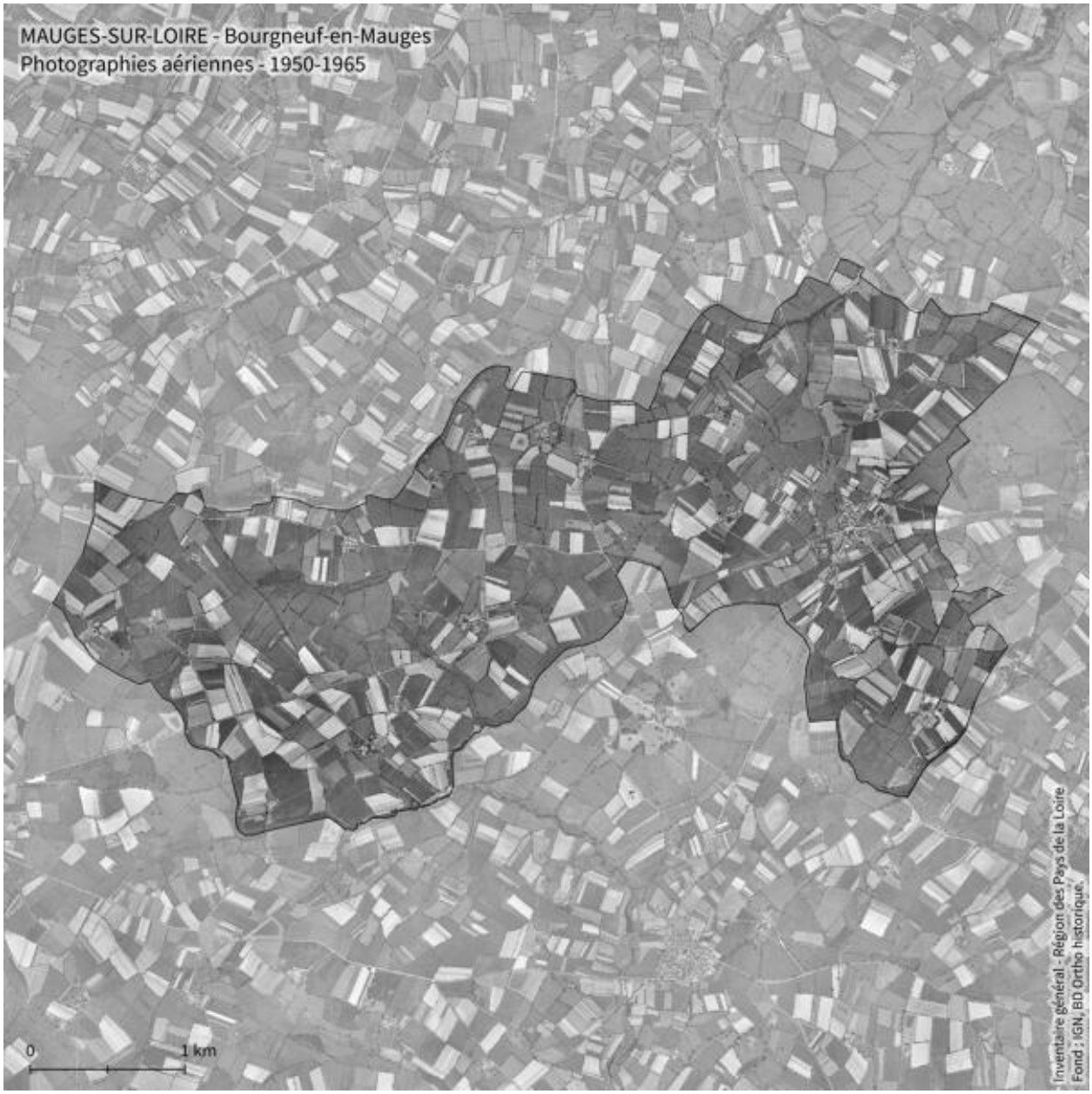

Photographies aériennes, 1950-1965.

IVR52_20234900297NUDA
Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Nœud de circulation du bourg de Bourgneuf-en-Mauges.

IVR52_20244900432NUCA
Auteur de l'illustration : Armelle Maugin
Date de prise de vue : 2024
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Affluent de la Brissonnière, vers le Petit Plessis.

IVR52_20254901056NUCA
Auteur de l'illustration : Armelle Maugin
Date de prise de vue : 2025
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Croix de chemin et écart de la Touche Fleury.

IVR52_20254900662NUCA
Auteur de l'illustration : Armelle Maugin
Date de prise de vue : 2025
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation